

UN LYCÉE QUI ASSURE
LA RÉUSSITE DE CHAQUE ÉLÈVE



Pour retrouver toutes les informations
sur le nouveau lycée, rendez-vous sur :
www.education.gouv.fr/nouveau-lycee



Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative - Mai 2011.

LA CLASSE DE **2^{de}** GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE EN **2011**

Depuis septembre dernier, le lycée change pour mieux préparer l'avenir des élèves, pour aider chacun à construire sa voie et sa réussite. Pour vous accompagner, vous et votre enfant, dans la vie scolaire et les choix à faire, vous trouverez dans ce document les principales évolutions apportées à la classe de seconde.

Retrouvez toute l'information sur :



www.education.gouv.fr/nouveau-lycee

◎ LE NOUVEL EMPLOI DU TEMPS

28h30

- Un tronc commun pour tous de 23 h 30
- Deux enseignements d'exploration de 2 x 1 h 30
- Un accompagnement personnalisé de 2 h
- Un enseignement facultatif de 3 h

Soit 28 h 30 d'enseignements obligatoires.

◎ LES ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION

En seconde, en complément des enseignements généraux communs tels que le français ou les mathématiques, les élèves suivent désormais deux enseignements d'exploration de 1 h 30 par semaine chacun.

Chacun peut ainsi expérimenter de nouvelles disciplines, afin de faciliter ensuite ses choix d'orientation.

14

Ces enseignements comprennent :

- un enseignement obligatoire d'économie pour mieux comprendre le monde actuel et ses enjeux, au choix : « Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » ou « Sciences économiques et sociales »,
- un second enseignement à choisir parmi 12 matières : littérature et société, sciences de l'ingénieur, biotechnologies, santé et social, méthodes et pratiques scientifiques, langue vivante 3, langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec), etc.

Pour en savoir plus sur les matières proposées et le nouvel emploi du temps, consultez le module de simulation sur le site du nouveau lycée :



www.education.gouv.fr/nouveau-lycee

◎ LA PERSONNALISATION DES PARCOURS

Pour mieux s'adapter au rythme et aux objectifs du lycée, tous les élèves bénéficient de 2 heures d'accompagnement personnalisé.

2h

Ce temps d'enseignement et de suivi a pour objectif :

- d'aider les lycéens à approfondir leurs connaissances,
- de doter les élèves de méthodes de travail afin de les aider à gagner en autonomie,
- d'échanger avec eux sur leurs projets d'orientation ou de formation.

L'accompagnement des élèves au lycée s'effectue aussi sous la forme de stages de remise à niveau ou d'un tutorat.

LA NOUVELLE SECONDE PROFESSIONNELLE

La voie professionnelle a été rénovée en 2009 pour mieux adapter le niveau de formation des élèves au marché de l'emploi. Après la troisième, les élèves peuvent préparer :

NOUVEAU BAC PRO
+ direct
+ qualifié
+ pro

- un CAP en deux ans,
- un baccalauréat professionnel qui s'obtient désormais en 3 ans,
- un brevet d'études professionnelles (BEP) qui devient une certification intermédiaire.

Pour plus d'informations sur la voie professionnelle, rendez-vous sur le site :



www.education.gouv.fr/la-voie-professionnelle